

Projet éolien de La Plaine de Beaulieu

Lettre d'information n°9

Février 2022



Le mot du chef de projet

C'est avec plaisir que nous revenons vers vous pour vous tenir informés de l'avancement du projet éolien de la Plaine de Beaulieu. Pour rappel, le projet de demande d'Autorisation Environnementale a été déposé en Préfecture le 29 octobre 2020. Le projet a pu être examiné par les services de l'État et nous avons pu répondre à leur demande de compléments et de précisions en Novembre 2021. La prochaine étape qui attend donc le projet éolien de La Plaine de Beaulieu est maintenant la phase d'enquête publique qui devrait avoir lieu au printemps 2022.

Cette lettre d'information est également l'occasion de vous présenter une mesure qui pourrait accompagner le projet : [l'offre d'électricité verte et locale](#). Elle pourra être proposée aux habitants vivant à proximité du projet.

Nous vous présentons cette mesure dans cette lettre ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à nous le notifier dès maintenant en nous renvoyant le coupon réponse rempli, disponible en page 3. Vous pouvez retrouver l'actualité du projet et les grandes avancées sur le site internet : projeteolien-benassay.fr

Je vous souhaite une bonne lecture.



Maxime Lefevre

Chef de projet

RWE Renewables France

maxime.lefeuvre@rwe.com

07 86 70 22 01



RWE Renewables France

A l'attention de Maxime Lefevre

50 rue Madame de Sanzillon

92110 CLICHY

Les chiffres clefs du projet éolien de La Plaine de Beaulieu



4

éoliennes

C'est le nombre retenu pour le parc éolien, 4 éoliennes d'une hauteur de 180 à 200 mètres en bout de pale.



587

mètres

C'est la distance entre le projet éolien de La Plaine de Beaulieu et les premières habitations.



5 à 5,7

MW

C'est la puissance unitaire des éoliennes du projet. Le parc éolien va produire annuellement l'équivalent de la consommation électrique annuelle (chauffage compris) de plus de 10 000 foyers.

L'implantation du projet

L'implantation finale du projet résulte des études environnementales, paysagères et acoustiques réalisées par les bureaux d'études spécialisés, ainsi que des principales contraintes réglementaires. Plusieurs variantes ont été envisagées mais une seule a été retenue à l'issue de l'ensemble des études d'impacts. Cette implantation finale est rappelée ci-dessous.



Les étapes du projet éolien de La Plaine de Beaulieu



Offre d'électricité verte et locale

Dans cette lettre d'information nous vous présentons une mesure d'accompagnement, l'offre d'électricité verte et locale, un dispositif innovant et qui s'adapte au territoire.

Pourquoi ?

Dans le cadre du projet éolien, une offre d'électricité verte pourra être proposée au territoire. L'objectif est de fournir aux riverains du parc une électricité moins chère et plus verte.

Comment ?

RWE Renouvelables France passera un contrat avec un fournisseur d'électricité verte. Ce partenaire pourra alors proposer une offre de fourniture d'électricité aux riverains du parc.

Que pourrait contenir cette offre ?

- Garanties d'origine : locales et renouvelables
- Réductions par rapport aux Tarifs Réglementés de Vente (TRV).
- Offre limitée dans le temps et instaurée à la mise en service du parc.
- Accompagnement possible dans les démarches liées à cette souscription (permanences en mairie, distribution de flyers).
- Périmètre concerné par la mesure à arbitrer par un groupe de travail.

Votre avis nous intéresse pour la mesure d'accompagnement du projet éolien de La Plaine de Beaulieu

Détachez et renvoyez-nous gratuitement ce coupon en indiquant ci-dessous vos remarques.

- Je suis intéressé(e) par la mesure d'offre d'électricité verte et locale
- Je suis intéressé(e) pour participer à sa mise en œuvre (travail sur les modalités et le périmètre avec RWE Renouvelables France)

Si vous êtes intéressé(e), merci de nous laisser vos coordonnées afin que le Chef de projets vous contacte :

Qui êtes-vous ? Habitant de _____ (préciser le lieu-dit le cas échéant)

Nom : _____

Prénom : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Déroulé de l'enquête publique

L'enquête publique est la phase réglementaire de consultation du territoire sur le projet éolien. Cette phase essentielle permet à chacun de consulter le dossier, de poser des questions et de donner son avis sur le projet. L'avis du territoire sera pris en compte par le préfet dans sa décision finale.

Un commissaire-enquêteur neutre et indépendant est nommé par le tribunal administratif pour conduire l'enquête. Durant un mois, il recueille les avis du public lors des permanences organisées. À la suite de l'enquête, le préfet tient compte de l'avis du territoire dans sa décision finale.

L'enquête publique est ouverte à tous. Durant cette période d'un mois, chaque personne pourra consulter le dossier complet sur internet et en mairie (aux heures habituelles d'ouverture). Vous pourrez poser vos questions et formuler vos remarques au commissaire-enquêteur durant des permanences ainsi que par courrier postal ou électronique à l'attention du commissaire-enquêteur (les coordonnées vous seront communiquées).



ECO

20 g
Validité
permanente



RWE RENOUVELABLES FRANCE
SVC DEVELOPPEMENT POLE CONCERTATION
AUTORISATION 69848
92119 CLICHY CEDEX